

Réponse de **l'Association Initiatives Dionysiennes (AID)** à la troisième enquête publique sur la modification du PLU de la Commune de Saint-Leu en vue de l'exploitation d'une carrière sur le site de la Ravine du Trou, dit « Bois Blanc »

Le projet de carrière de Bois Blanc, à la Ravine du Trou, pose des questions auxquelles le sens commun et la mesure d'une conscience écologique doivent s'opposer. Il en va de la qualité de vie à l'île de La Réunion toute entière, et pas seulement dans le sud-ouest de l'île. Voici les questions que l'exploitation de ladite carrière pose :

- de graves problèmes à venir d'érosion et d'inondation ;
- la mise en danger d'une nappe phréatique majeure ;
- le gâchis de terres agricoles de grande qualité sur une île au foncier rare ;
- un impact négatif sur notre réserve marine ;
- des tirs de mines quotidiens à quelques centaines de mètres des habitations et des établissements scolaires ;
- la mise en danger sanitaire de la population.

Les conséquences de l'exploitation de cette gigantesque carrière, aussi grande que la plus grande des mines de cuivre au Monde, dans le nord du Chili, où l'on exploite chaque année 900000 t de minerai (il est prévu plus de 2000000 t à Bois Blanc), affecteront donc : les cétacés, l'agriculture, l'avifaune, la faune terrestre, la flore, l'habitat humain, le paysage, la rupture d'équilibre des pentes des territoires, le trafic routier, l'urbanisme, la géologie et les poussières, la santé, par l'intermédiaire du bruit, de la qualité de l'air et le dégagement des poussières, les tirs de mines et le stockage d'explosifs.

Ainsi, l'Association AID représentée par son président, M. Bruno Bourgeon, s'oppose de manière formelle et définitive à toute tentative d'exploitation d'une carrière sur le site de la Ravine du Trou, dit « Bois Blanc », et répond négativement à cette troisième enquête publique pour la modification du PLU de la Commune de Saint-Leu.

Dr Bruno Bourgeon, président d'AID
www.aid97400.re